Zeitschrift: Revue internationale de théologie = Internationale theologische

Zeitschrift = International theological review

Band: 13 (1905)

Heft: 52

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE

THÉOLOGIQUE ET ECCLÉSIASTIQUE.

* Les « Mémoires » du chanoine Hermant et M. A. Gazier. — M. le professeur Gazier vient de publier (Paris, Plon) le premier des cinq volumes que formeront les Mémoires de Godefroi Hermant sur l'histoire ecclésiastique du XVIIe siècle (1630-1663). Ce chanoine de Beauvais (1617-1690), ancien recteur de l'Université de Paris, était un ecclésiastique savant; il a laissé des travaux remarquables sur plusieurs Pères grecs. Il partageait les idées des jansénistes, et comme il savait que le jésuite Rapin composait des mémoires contre eux, il voulut présenter leur justification en racontant exactement leur histoire. L'Histoire du Jansénisme et les Mémoires sur le Jansénisme, du P. Rapin, ont été publiés en 1864 et 1865. Il faut remercier M. Gazier de publier enfin le manuscrit d'Hermant. M. Ch. Urbain s'est ainsi exprimé sur cette publication (Revue du clergé français, 1er août 1905, p. 495-496):

Le savant éditeur s'est efforcé de rester impartial. L'avouerai-je? J'ai été plus d'une fois tenté de le regretter: car c'est évidemment à cette préoccupation qu'est due la sécheresse et la concision extrême des notes dont M. G. accompagne le texte d'H. J'aurais voulu trouver dans ces notes des renseignements plus nombreux sur les personnages mis en scène, sur le rôle qu'ils ont joué dans le monde, sur les écrits qu'ils ont laissés, et aussi l'indication des monographies qui leur ont été consacrées... Nul plus que M. G. n'est capable de dissiper l'obscurité de cette période de notre histoire religieuse qu'il connaît si bien. Mais peut-être se réserve-t-il de fournir ces notes plus détaillées dans la Table alphabétique qu'il ne saurait manquer de placer à la fin de son dernier volume. > — Appuyé.

* Bossuet jugé par M. Ch. Urbain. — M. Ch. Urbain affirme que Bossuet, tout en ayant été opposé aux Cinq Propositions, était d'accord avec Port-Royal sur les questions de morale, et même, que, s'il avait vécu au temps de la bulle *Unigenitus*, il aurait été au premier rang des « appelants », comme y furent, avec son neveu, le plus fidèle interprète de ses doctrines, ses amis et ses disciples, La Broue, évêque de Mirepoix, de Langle, évêque de Bou-

logne, etc. Il est à considérer aussi que, si Bossuet avait été antijanséniste, il n'aurait pas choisi pour théologal Simon-Michel Treuvé, prêtre du diocèse de Langres, très attaché aux doctrines et aux hommes de Port-Royal. Si M. Gazier a écrit que Bossuet n'a pas favorisé le jansénisme, c'est parce que, selon Bossuet, le jansénisme n'existait pas et qu'ainsi il n'a pas pu favoriser une secte chimérique. Mais si l'on ne joue pas sur le mot, il est certain que Bossuet a favorisé les augustiniens contre les molinistes, qu'il a toujours eu les casuistes en horreur, qu'il a pris contre les jésuites la défense des Réflexions morales de Quesnel, etc.

M. Ch. Urbain, à propos du volume posthume de Davin sur Bossuet (1904), accuse le fanatique chanoine de Versailles d'avoir manqué d'impartialité et de critique, et d'avoir fait de Bossuet « sa bête noire ». Il ajoute (Revue du clergé français, 1^{er} août 1905, p. 501):

« On s'est élevé surtout contre la facilité avec laquelle le chanoine Davin a incriminé les relations de Bossuet avec M¹¹⁶ de Mauléon. Là, sans doute, il a trop cédé à l'esprit de parti ; mais il faut bien dire que, sur ce point aussi, ses adversaires ne sont pas sans reproches. Pour défendre Bossuet des imputations de Voltaire, ils ont recours à des arguments qui ne supportent pas l'examen. J'aurai, j'espère, quelque jour, l'occasion de traiter à fond cette question du prétendu mariage de Bossuet. Dès maintenant, je puis dire que le plaidoyer composé pour le grand évêque et son amie par M. Floquet d'après le cardinal de Bausset, n'est qu'un tissu d'assertions sans preuves ou absolument fausses. Vous verrez qu'on va encore m'accuser de calomnier Bossuet, parce que j'ose dire que ses avocats le défendent aussi mal que possible. »

* Le cardinal de Bissy, successeur et adversaire de Bossuet à Meaux. — Le cardinal de Bissy (1657-1737) fut nommé abbé de St. Germain des Prés (Paris) le 28 décembre 1714 et prit possession le 6 mars suivant. Saint-Simon a dit de lui : « Les religieux trouvèrent bientôt qu'ils avaient échangé un père pour un loup et un tyran. » La déplorable réputation de Bissy est connue. Dans le cloître bénédictin comme à Meaux, il s'efforça de combattre la mémoire de Bossuet et de travailler dans le sens des jésuites contre les portroyalistes et les appelants. M. l'abbé J.-B. Vanel a publié, dans la « Revue Bossuet » (25 juin 1905, p. 66-69), une note sur le revirement qui se fit à St. Germain des Prés contre Bossuet; en voici quelques passages:

« Les dissentiments soulevés par la Bulle *Unigenitus* avaient divisé la communauté; les appelants, pour la plupart, furent exilés

en province sur les ordres du nouveau commendataire: ses partisans mirent dans leur soumission un esprit de flatterie et d'ambition trop bien récompensé pour n'être pas contagieux et persistant. Ils s'imaginèrent être sages en retenant dans l'ombre une mémoire déclarée importune et dans le mépris une certaine rigidité de doctrine contre la morale relâchée qui cachait, aux yeux des constitutionnaires, des accointances secrètes avec le parti condamné. Au monastère, les courtisans faisaient le même jeu qu'à l'évêché...

« Sur la prière de Mgr. de Bissy, dom Duplessis avait composé et édité l'Histoire de l'Eglise de Meaux; dès son apparition l'ouvrage souleva des protestations que les louanges du Journal de Trévoux n'atténuèrent qu'à demi. On fut indigné de la partialité qui avait inspiré les jugements de l'écrivain toutes les fois que le nom de Bossuet s'était rencontré sous sa plume. L'évêque de Troyes, M. de Saint-André, grand vicaire, le chapitre cathédral de Meaux réclamèrent de concert. A St. Germain, où l'habitude n'existait pas de contredire et d'offenser un collègue par des reproches publics, il y eut néanmoins du mécontentement. Dom Martène, le doyen d'âge qui rédigeait alors le livre des choses mémorables, ne se décida pas à mentionner l'apparition de l'ouvrage sans faire des réserves. »

En outre, dom Le Seur, l'un des fameux auteurs de l'Histoire de la Constitution Unigenitus, écrivit de Paris, le 20 mars 1737 : « M. le cardinal de Bissi est enfin débarrassé des camisards ¹) du séminaire de Meaux qui en sortirent tous le mardi-gras . . . Après leur départ, Son Eminence me jeta sur Faremoutiers et me dit que son parti était pris de commencer le procès de l'abbesse, M^{me} de Beringhen, et de la déposer ²). >

*Mgr Bonomelli et le progrès en théologie. — Mgr Bonomelli, évêque de Crémone, dans sa brochure « Il secolo che nasce », s'est montré partisan de la science, de la liberté et du progrès. M. Gazagnol, dans une étude sur ce prélat (Revue du clergé français, 1^{er} août 1905), s'est exprimé ainsi (p. 461-462):

Notre siècle, dit Mgr B., aspire plus qu'aucun autre à la science, elle est la reine du monde. Il y a plus, nous ne devons pas nous contenter de la science traditionnelle, pour si éminente qu'elle ait été en son temps. J'ose faire à ce sujet, dit le prélat, une constatation qui étonnera peut-être, mais qui n'est pas moins

¹⁾ Ces camisards étaient les chanoines réguliers de Ste. Geneviève que Bossuet avait installés dans la direction de son séminaire.

²) Bissy voulait que cette abbesse rétractât sa signature du formulaire et qu'elle signât un acte de soumission à la Bulle.

fondée en réalité. Nous, évêques et prêtres du XXe siècle, nous sommes bien inférieurs en intelligence à St. Augustin, à St. Anselme, à St. Thomas . . . Mais, je le déclare hautement, autant ces génies nous sont supérieurs en puissance intellectuelle, autant nous les devançons en connaissances sacrées et profanes. La raison en est facile à comprendre ... > On peut même dire avec Mgr Spalding que la théologie a doublé son domaine en l'affermissant, et que nous en savons plus long que « les savants d'Alexandrie, de Cappadoce et d'Antioche, qui cependant ont posé les premiers fondements de la théologie, plus qu'Augustin et Jérôme, plus que les grands maîtres de la scolastique. » Ils ne savaient, eux, presque rien de la littérature chrétienne des II° et III° siècles, peu d'hébreu et de grec; leur connaissance de la philosophie d'Aristote, qu'ils avaient prise pour base de la leur, n'était qu'imparfaite et de seconde main. Qui oserait prétendre que la forme de leurs ouvrages répond aux exigences de notre temps? Leur latinité, leurs procédés de discussion seraient-ils du goût de nos étudiants? Il convient d'appliquer ici la formule si juste de St. Vincent de Lérins: « Non nova, sed noviter dicta. »

*M. Ch. Urbain et les Catéchismes. — Les lecteurs connaissent déjà le bel ouvrage de M. Sully-Prudhomme sur les Pensées de Pascal (Revue, juillet 1905, p. 587-589); ils savent que l'auteur s'est appuyé, pour attaquer le christianisme, sur plusieurs explications des catéchismes français. M. Urbain appelle l'attention de ses coreligionnaires sur les réflexions du poète-philosophe: « Elles leur montreront, dit-il, la nécessité d'adapter leur langage aux usages modernes; car souvent elles viennent de ce que les termes de l'Ecole sont pris à contre-sens par nos contemporains; et si un académicien s'y trompe, comment veut-on que de pauvres enfants de 10 à 12 ans n'emportent pas de nos leçons certains mots pour eux actuellement vides de sens, qui risquent de leur suggérer plus tard des idées fausses!.. Il est indispensable que nous parlions la langue des hommes de notre temps. Les contradictions que M. S. Pr. a cru relever dans nos principaux mystères tiennent pour une partie à ses idées philosophiques; mais elles viennent aussi de ce qu'il prend à la lettre des expressions figurées qu'on aurait dû éviter dans les définitions du catéchisme, et dont nous ferions bien de nous abstenir en nous adressant à des enfants... Toutes les critiques formulées contre nos catéchismes ne me paraissent pas également chimériques. Ainsi, on nous dit couramment que l'étendue de l'offense se mesure à la dignité de la personne offensée, et que, par conséquent, le péché, s'adressant à Dieu, a une gravité infinie. M. S. Pr. s'indigne contre cette doctrine, et, pour ma part, je

ne la crois pas fondée. Tous les péchés sans distinction étant une offense à Dieu, ils mériteraient donc tous une peine infinie; et, comme dans l'infini il n'y a point de degrés ni de division, il faudrait dire qu'ils sont tous également graves! . . » (Revue du clergé français, 1^{er} août 1905, p. 497-498).

* Le « Catholique français » et les processions eucharistiques. — Dans son numéro du 31 juillet dernier, le Catholique français, après avoir rappelé que ces processions se font aujourd'hui au milieu de populations indifférentes et même hostiles, se demande si, dans de telles conditions, elles sont avantageuses à la religion. Il répond ainsi (p. 205): « Si l'on veut bien se souvenir que les premiers chrétiens cachaient jalousement non seulement la célébration des saints mystères, mais même leur connaissance aux payens, parce qu'ils auraient cru les profaner en en donnant quelque connaissance à des gens incapables d'en connaître le sens mystérieux et divin, on sera forcé de répondre négativement. Bien loin d'étaler le divin mystère eucharistique devant un homme sans foi, tout charnel, ne vivant que d'une vie animale et sensuelle, on devrait le lui cacher jalousement: car, n'y pouvant rien comprendre, il ne peut que le profaner par ses moqueries et ses sarcasmes, et c'est ce qui ne se voit que trop de tous côtés. Les gens religieux devraient se souvenir de la parole de J.-C.: Ne donnez point les choses saintes aux chiens, et ne jetez point vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds, et que, se retournant, ils ne vous déchirent. J.-C. n'a-t-il pas aussi défendu de prier dans les rues et les places publiques, et recommandé de prier dans sa maison, la porte bien fermée? Ne serait-il donc pas plus conforme à sa volonté de faire les prières de l'Eglise dans les édifices consacrés au culte qui doivent être des maisons de prières? Mais pour bien des dévots d'aujourd'hui, la parole de J.-C. n'est plus rien. Ce qui importe, c'est la politique, c'est la domination cléricale, c'est le triomphe du système ultramontain! Et voilà pourquoi les plus augustes mystères du christianisme sont profanés; voilà pourquoi la religion, qui devrait unir les hommes, est un ferment de haine entre concitoyens. > - On ne saurait mieux dire.

*Un jugement de M. Batiffol sur le clergé anglican. — Dans le « Correspondant » du 10 juillet dernier, M. B. a signalé deux dangers qui menacent « la High Church »: d'une part, « les suggestions de timidité, de panique même, que des hommes de peu de clairvoyance lui voudraient inspirer »; et, d'autre part, « les intempérances d'une critique négative, dont les conclusions, alors même qu'elles sont présentées ou acceptées par d'authentiques

churchmen, ne peuvent se concilier qu'avec l'agnosticisme, cet agnosticisme dont, en Angleterre, la tentation est plus vive que partout ailleurs. » C'est entre ces deux extrêmes que se trouve la via media, via veritatis. Mais quel est le poteau indicateur, le critère, la norme, qui fera découvrir cette voie? M. Batisfol dirait sans doute que c'est le pape. Nous disons, avec l'ancienne Eglise, que c'est « la croyance universelle, constante et unanime des Eglises particulières ». Malheureusement chaque théologien tient à exprimer son opinion à lui, ou son texte de prédilection de tel ou tel Père, mais non à établir le fait de la croyance ou de la noncroyance en question. Par exemple, le symbole attribué faussement à Athanase est-il, de fait, oui ou non, un document qui a été « cru partout, toujours et par tous »? La réponse est facile et claire. Mais qui pose la question ainsi? Plutôt que d'entrer dans cette porte ouverte on présère jouer à cache-cache dans les alentours.

* La loi de la séparation et la situation ecclésiastique en France. — Quels seront les effets de la loi de la séparation entre les Églises et l'Etat, telle que la Chambre l'a votée? Telle est la question qui se discute dans tous les camps. — Dans le clergé français, les uns la maudissent et en attendent les pires résultats, les autres en espèrent des avantages spirituels, qu'il faudra payer sans doute par de gros inconvénients pécuniaires et par de terribles luttes, mais qui n'en seront pas moins des avantages. Donc, de ce premier côté, pas d'indices certains. Il est toutefois à noter que le pape est optimiste; mais qui oserait voir dans cet optimisme de Candide un argument sérieux? — Un point à regretter, c'est l'interprétation, toute favorable au parti papiste, que MM. Briand et Jaurès ont donnée au fameux article IV. Si la loi devait être interprétée, de fait, dans le sens indiqué par ces deux socialistes athées qui font le jeu de Rome et du jésuitisme, elle serait une force nouvelle mise par l'Etat entre les mains des pires ennemis de la France républicaine. En sera-t-il ainsi? Nul ne le sait pour le moment. Espérons qu'au Sénat M. Clémenceau ou ses amis protesteront contre l'interprétation de MM. Briand et Jaurès, donneront à la loi le vrai sens libéral, patriotique et national qu'elle doit avoir; et qu'ainsi elle pourra être invoquée aussi par les associations cultuelles catholiques et antiromaines. Espérons que les catholiques français, qui veulent rester fidèles aux traditions du vrai gallicanisme d'autrefois, ne seront pas écrasés par cette loi, ou plutôt par son interprétation ultramontaine et antifrançaise. En tout cas, il est permis d'espérer que, si le Sénat ne fait pas son devoir sur ce point et ne corrige pas la faute de la Chambre, les circonstances dans lesquelles la France sera bientôt acculée par

l'ultramontanisme de cette loi, forceront la Chambre et le gouvernement à la corriger dans le sens d'une vraie séparation, la séparation actuelle (dans le sens Briand et Jaurès) n'étant qu'une sépation d'apparence et d'illusion. Aucune loi n'est éternelle, en France moins qu'ailleurs. La liberté et la logique des idées seront plus fortes que les socialistes qui travaillent pour Rome. — Un autre point très regrettable, c'est l'élection des évêques abandonnée au pape. Jamais la France n'a été soumise à pareille épreuve. On peut frémir de cet état de choses, lorsqu'on réfléchit à la légèreté des esprits en France : légèreté des masses, des femmes surtout, qui se laissent si frivolement guider par les soutanes rouges ou violettes; légèreté des politiciens pseudo-libéraux, députés et journalistes, qui n'ont pas compris qu'un gouvernement libéral qui a souci de sa propre défense et de la paix du pays, ne doit pas autoriser, comme administrateurs publics d'une société aussi considérable que la société catholique-romaine, des hommes dont il n'a ni surveillé ni contrôlé les études et la capacité ministérielle; faute d'autant plus grave que ce même Etat se croit obligé de n'autoriser à exercer la médecine, le notariat, la pharmacie, la judicature, le barreau, etc., que les candidats munis d'un diplôme d'Etat, toutes fonctions cependant beaucoup moins importantes (au point de vue de l'ordre public et social) que les fonctions épiscopales. L'illogicité et la faiblesse du gouvernement républicain ont été, sur ce point, phénoménales. On peut dire que c'est une catastrophe. Espérons que cette catastrophe sera conjurée ou corrigée par le bon sens populaire, qui saura sans doute protester contre les évêques qui lui déplairont, les écarter, et en choisir d'autres assez courageux pour lutter contre la Rome jésuitique actuelle. Espérons que ces évêques, catholiques et libéraux, élus par les paroisses et les diocèses, consacrés par d'autres évêques catholiques et libéraux d'après le droit de l'ancienne Eglise catholique, seront soutenus par des juges instruits et par une administration plus éclairée et plus ferme. — On voit que la situation qui sera faite par la loi des ses premières applications, sera loin d'être claire et rassurante. Des troubles seront inévitables dans certaines parties de la France: car Rome ameutera ses fanatiques, qui seront assez nombreux pour faire du désordre pendant longtemps encore. Ce n'est qu'à la longue que le bon sens, les vrais notions religieuses, le vrai catholicisme, vaincront. — Les catholiques qui pourraient être maîtres de la situation, sont les catholiques modérés qui ont encore assez d'esprit pour distinguer l'Eglise d'avec le pape, la conscience d'avec le collège des cardinaux, la religion d'avec la hiérarchie rouge, violette ou noire, la piété d'avec les superstitions, le Christ vivant

d'avec les statues dites miraculeuses des madonnes et des Antoine de Padoue. Les catholiques de cette trempe sont l'immense majorité en France, et s'ils voulaient enfin, un beau jour, se réveiller et dire à la camarilla romaniste: « C'est assez! », s'ils voulaient enfin se réunir en associations cultuelles et prendre en mains les affaires de leur propre conscience et de l'Eglise dont ils devraient être des membres actifs, il est certain que la France religieuse serait sauvée. Mais, hélas! les catholiques en question ont plus d'esprit ricaneur que de sens pratique; ils se croisent les bras et laissent faire les femmes, dès qu'il s'agit de religion. Les résultats de cette indifférence ont beau être déplorables, ils préfèrent se laisser mener pour avoir la paix momentanée, plutôt que de mener euxmêmes leur propre barque pour avoir la bonne direction et la paix durable. Ce mal des caractères, cette faiblesse des volontés, cette torpeur des consciences, cette frivolité des esprits, existeront sans doute longtemps encore, dans cette France qui ne connaît plus d'autre Bérenger que le chansonnier, et qui ne fait plus d'éditions de Pascal que pour en soigner le papier et l'impression, sans lire sérieusement ni une Provinciale ni une Pensée. — Enfin, à un point de vue plus pratique, on peut considérer, d'une part, que les pensions qui seront payées au clergé pendant quelque temps, contribueront à maintenir à peu près le statu quo extérieur dans les paroisses; mais, d'autre part, le rôle officiel des évêques et des curés, comme fonctionnaires de l'Etat, cessera. Or ceci pourrait avoir une grande importance, étant donnée l'habitude qu'on a, en France, de considérer comme des personnes de très petite valeur celles qui n'ont aucune marque officielle. Lorsque le public verra les fêtes nationales et les cérémonies gouvernementales s'accomplir sans apercevoir les évêques à côté des préfets et des généraux; lorsque l'évêque sera réduit à n'être plus que l'agent du pape, il est possible qu'il perde singulièrement de son prestige, malgré la couleur attirante de son costume. La seule force morale qu'il pourra alors conquérir, ce sera de s'appuyer fermement sur les fidèles de son diocese. Mais, pour cela, il faudra que les fidèles soient à leur tour une force religieuse; or, lorsque les fidèles seront redevenus une vraie force religieuse, il est probable qu'ils auront plus de souci d'être au service de la religion, suivant leur conscience redevenue libre, que d'être au service d'un pape italien, toujours étranger et bientôt sans autre panache que sa prétendue infaillibilité, à laquelle si peu croient! Là, peut-être, seraient les meilleurs résultats de la loi : l'amoindrissement officiel des évêques, la renaissance de la conscience des fidèles et de la vie paroissiale, et le délaissement croissant du pape. — C'est donc à la conscience

des prêtres et des fidèles que nous faisons surtout appel, tandis que les ultramontains en appellent surtout aux évêques et au pape, comme si le pape et les évêques étaient seuls l'Eglise. M. d'Haussonville, qui donne ses conseils dans le Figaro, écrivait le 26 septembre dernier: « Il ne peut s'agir de la part des laïques que de simples suggestions, et, le moment venu, ils n'auront qu'à obéir aux ordres reçus... Les plus grandes précautions doivent être prises pour que, dès le début, les associations cultuelles soient organisées hiérarchiquement et pour qu'elles demeurent sous la main et l'autorité des évêques. » On le voit, les laïques-comtes sont toujours pour les princes-évêques; on se croirait encore dans l'ancien régime. La montre de M. le comte et de ses pairs retarde. Nous avons reconquis, avec la vraie notion de la nation, la vraie notion de l'Eglise. Nous savons que, dans toute nation vivante, la hiérarchie administrative n'est pas tout et qu'à côté d'elle il y a les citoyens. De même, nous savons que dans l'Eglise chrétienne il y a, à côté des évêques et des prêtres, les fidèles, tous membres vivants du même Christ. Nous savons que ce que les laïquescomtes et les princes-évêques appellent actuellement « l'autorité des évêques » est un reste du Bas-Empire, où les évêques se sont modelés sur les préfets impériaux. Nous savons que, dans la vraie Eglise du Christ, il n'y a qu'un Maître, Lui seul; que les premiers y sont les derniers; que ceux qui veulent être les premiers parmi leurs frères doivent être leurs ministres et leurs serviteurs (sit vester minister... erit vester servus; Matth. XX, 26-27); que c'est à l'Eglise même à s'administrer, par conséquent aux fidèles aussi à prendre part à la garde du dépôt et au maintien de la discipline. Nous savons que la vraie Eglise n'est pas le troupeau bêlant que les princes-évêques, armés de houlettes, gardent et mènent où bon leur semble; mais qu'elle est le troupeau du Christ et du Christ seul, lequel seul est le bon pasteur, conduisant et les évêques et les fidèles. Telle est la notion de la hiérarchie, de l'épiscopat, du fidèle; en un mot, telle est la notion de l'Eglise que les ancienscatholiques ont remise en lumière d'après les textes mêmes, trop oubliés, des Evangiles et des Epîtres. Nous espérons donc que la France se délivrera bientôt du servilisme ecclésiastique qu'on lui prêche encore et qu'on voudrait lui imposer éternellement. Non, les évêques n'ont pas d'ordres à donner. Les évêques ont à délibérer dans les synodes avec les prêtres et les fidèles; et c'est aux synodes, représentations des Eglises, à dire comme autrefois à Jérusalem: Placuit nobis collectis in unum... Visum est Spiritui sancto et nobis (Act. XV, 25, 28). Attendre des évêques français la régénération et le salut de l'Eglise, c'est s'illusionner : ni la

papauté, ni l'épiscopat n'ont jamais été capables d'opérer la fameuse réforme, tant réclamée, in capite et in membris. Aujourd'hui, ils en sont plus incapables que jamais. C'est aux prêtres et aux fidèles intelligents, instruits, conscients de leur dignité, de leur baptême et de leur sacerdoce, à s'entendre et à s'unir, à ressusciter partout la vie paroissiale et à compter sur la vérité de leur cause. Le Christ, qui a promis d'être là où deux ou trois seront réunis en son nom, sera certainement avec eux. Dès lors, courage, la victoire viendra : hœc est victoria quæ vincit mundum fides vestra (I Jean, V, 4).

* Le rôle de la philosophie dans la théologie, d'après M. Picavet. — M. Fr. Picavet a publié un volume sur les philosophies médiévales, volume qu'il faut connaître, alors même qu'on n'en accepterait pas toutes les données. L'auteur pense que le vrai maître de toute cette époque est Plotin et non Aristote. Peut-être est-ce l'un et l'autre, car le courant mystique et le courant scolastique ont toujours existé. On peut résumer ainsi cette esquisse synchronique (Fournal des savants, mars 1905, p. 166-167):

« Du Ier siècle au Concile de Nicée, on rencontre des philosophies helléniques, judéo-helléniques et chrétiennes; puis jusqu'en 529, c'est la lutte entre néo-platoniciens et chrétiens. — De 529 à l'époque de Charlemagne, les doctrines néo-platoniciennes achèvent de s'incorporer au christianisme, et l'on s'efforce péniblement de conserver ce que l'on peut de la pensée et de la civilisation antiques. — Du IX^e au XIII^e siècle, il y a des philosophes chez les Byzantins et les chrétiens d'Occident, chez les Arabes et les juifs de tous pays. — Du XIIIe à la Renaissance et à la Réforme, on assiste surtout au développement de la pensée chrétienne en Occident. Enfin, c'est, jusqu'au XVIIe siècle, la renaissance des systèmes antiques, la persistance ou la restauration des philosophies catholiques, le développement des philosophies protestantes, l'apparition d'une philosophie scientifique qui, au XVIIIe et au XIXe siècle, ira sans cesse grandissant et s'opposera de plus en plus aux doctrines médiévales, dans lesquelles l'étude du monde sensible valait surtout pour l'édification du monde sensible et de la vie future. >

Peut-être serait-il plus exact de penser que les théologiens se sont plus incorporés au néoplatonisme et à l'aristotélisme que ces deux systèmes ne se sont incorporés au vrai christianisme. Qu'est-ce que les philosophies catholiques, et les philosophies protestantes, et la philosophie scientifique dont il est parlé? Encore beaucoup d'obscurité pèse sur ces questions.

* Quelques extraits d'un article de M. Paul Lejay. — M. P. L. a publié, dans la « Revue d'histoire et de littérature religieuses » (juillet-août 1905), un article bibliographique relatif à l'ancienne philologie chrétienne. Qu'il me permette d'en extraire quelques points:

A propos d'une étude de M. A. Stahl sur Clément de Rome, il caractérise ainsi le mouvement judéo-chrétien de l'Eglise de Corinthe, mouvement qui a donné lieu à la Ire Epître dite de Clément: « En face de ces perturbateurs, se dresse le presbytérat. Car il n'y a pas encore lieu de distinguer entre πρεσβύτεροι, διάκονοι, ἐπίσκοποι. Ces désignations sont synonymes et ne diffèrent que par l'aspect considéré dans les fonctions communes aux chefs établis par les Apôtres et les hommes de Dieu. Les séditieux opposent au clergé le droit qu'a tout chrétien d'être prêtre et d'offrir le sacrifice. Clément leur montre au contraire que, dans le N. T. comme dans l'A., un ordre a été établi par Dieu à cet égard. On ne saurait s'y soustraire sans dommage pour les deux vertus appelées γνώσις et πίστις. La γνώσις est la reconnaissance du pouvoir souverain de Dieu et de la situation infime de l'homme par rapport à son créateur. La πίστις est la ferme confiance aux dons divins; elle est gardée par l'homme qui accomplit les bonnes œuvres. Cette dernière vertu est aussi atteinte par la licence morale des novateurs » p. 404-405.

A propos de la communion eucharistique telle qu'elle est mentionnée dans ladite épître, M. P. L. dit: « En dernière analyse, elle est amour, assurant au croyant le don du St-Esprit. La consécration des éléments se fait par la prière de l'évêque et de toute l'Eglise », p. 405.

A propos de la controverse sur le St-Esprit au IVe siècle, M. P. L. s'exprime ainsi: « Les attaques ou les doutes sont venus de l'arianisme et de ses succédanés. Aussi Athanase se trouve-t-il ici encore la source (?) de la doctrine orthodoxe. Tandis que Cyrille de Jérusalem se tenait hors des spéculations, c'est Athanase qui a posé les principes. Basile et les deux Grégoire ont opposé aux Eunomiens aristotéliciens les doctrines platoniciennes. St. Jean Chrysostome, esprit plus pratique, n'a guère fait pour le développement du dogme. Au contraire, Epiphane, cette tête mal faite, a eu l'honneur de conclure avec précision la consubstantialité et la procession du St-Esprit; il est, en somme, le créateur de la formule Filioque », p. 419.

A signaler aussi la très substantielle analyse du Synodicon orientale ou Recueil de synodes nestoriens, publié par J. B. Chabot (1902), et, entre autres, l'extrême défiance de la législation de l'Eglise de Perse à l'égard des moines, p. 409-412.

- * Pour servir à l'histoire des origines de la papauté. Quoique nous ayons déjà indiqué l'importance du volume de M. E.-Ch. Babut sur *Le Concile de Turin* (Revue d'octobre 1904, p. 636-639), nous croyons utile de citer le jugement suivant du « Journal des Savants » (janvier 1905, p. 49-50), qui confirme nos appréciations :
- « Le pape Zosime, peu de jours après son avènement, avait constitué en faveur de l'évêque d'Arles, Patrocle, une juridiction métropolitaine s'étendant sur les trois provinces de Viennoise, de Narbonnaise I^{re} et de Narbonnaise II^{me}, accompagnée de diverses prérogatives honorifiques. Un privilège aussi exorbitant n'avait pas été sans susciter une violente opposition de la part des évêques dont on amoindrissait ainsi le prestige et l'autorité, ainsi que de la part du parti « rigoriste », plus ou moins entaché d'hérésie (?) priscilienne, dont M. Babut a montré le rôle actif en Gaule au début du Ve siècle. C'est précisément pour donner une solution au conflit qu'aurait été convoquée l'assemblée de Turin, les évêques gaulois intéressés refusant de s'incliner devant la décision pontificale. Pour partie au moins, Zosime sut obligé de ratifier les décrets du concile, en reconnaissant, conformément au IIme canon, les droits du métropolitain de Vienne, par la lettre Revelatum nobis... Mais la bonne entente entre le siège de Rome et celui d'Arles, déjà troublée après la mort de Zosime, se transforme en hostilité. Vingt-cinq ans plus tard, l'évêque Hilaire était devenu pour la papauté un adversaire d'autant plus à craindre que l'importance attribuée à son siège était plus grande. L'affaire de Célidonius, de Besançon, dont le métropolitain d'Arles avait exigé la démission, fait passer le conflit à l'état aigu, et c'est à cette période de lutte qu'est consacrée la dernière partie de la thèse de M. Babut. A la lettre Placuit apostolicæ de Zosime, qui avait établi le vicariat arlésien, répondent les lettres Quali pertinacia et Divinæ cultum de Léon le Grand, qui mettent fin à cette situation exceptionnelle, au prix d'un nouveau conflit avec les évêques provençaux. Mais la circulaire Divinæ cultum, adressée aux prélats de la Viennoise, était cette fois accompagnée d'un acte impérial, la constitution Certum est, et celle-ci, prenant en considération la primatie du siège apostolique fondée tout ensemble sur les mérites de St. Pierre... et sur l'éminente dignité de la ville de Rome, posait en principe que « les évêques gallicans, ou ceux de toute autre province, ne pourront prendre aucune décision contraire aux maximes anciennes de discipline sans le consentement et autorité du pape vénérable de la Ville éternelle. » C'est un principe (?) gros de conséquences, dont le saint-siège saura tirer parti dès le temps de Léon le Grand lui-même, et le premier triomphe

de la papauté sur le gallicanisme. Mais ce triomphe n'est dû qu'à l'intervention de l'autorité civile; c'est l'Empire qui a fait le pouvoir de l'Eglise de Rome. »

Donc, on le voit, ce n'est pas la doctrine ultramontaine de la prétendue autorité de l'Eglise de Rome sur les autres Eglises qui a été la première; la doctrine gallicane était la plus ancienne. Et, en outre, si la doctrine nouvelle, l'ultramontaine, a prévalu, c'est grâce à la force matérielle du bras séculier. Tout le système ultramontain croule.

- * Inauthenticité des légendes de Roc-Amadour. M. Rupin a publié sur Roc-Amadour une savante monographie, qui a été médaillée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1904. M. S. Reinach, rapporteur, s'est exprimé ainsi: « Dans l'étude des légendes plus ou moins anciennes sur les origines du célèbre pèlerinage de R.-A., M. Rupin a fait preuve d'autant de sens critique que d'érudition; s'il ne laisse rien subsister d'un vaste cycle de traditions qui constitue comme l'épopée de ce sanctuaire, c'est par des arguments précis et irréfutables qu'il en a démontré le caractère apocryphe et démêlé la genèse... Cet ouvrage sera désormais consulté par tous les savants en quête d'informations précises sur l'archéologie militaire, civile et religieuse du moyen âge. »
- * Grande leçon de pacification. Deux peuples puissants étaients en guerre, et la guerre paraissait acharnée. Tous les hommes de bon sens et de cœur réclamaient la paix. Vains discours, désirs stériles! Enfin un homme courageux, le président Roosevelt, a pris la cause en main, et a réussi à faire conclure l'accord si universellement désiré. Comment a-t-il réussi? « C'est, dit M. Jaurès, qu'il a cru, d'une foi énergique et agissante, à la possibilité de la paix . . . M. Roosevelt ne s'est pas laissé rebuter par les obstacles accumulés. Il a regardé au fond des choses. Il a compris que les deux peuples avaient un égal intérêt à mettre fin à une lutte épuisante, et que, s'il parvenait à vaincre l'aveugle obstination des amours-propres, il pourrait rapprocher les deux adversaires. Il a abouti . . . Si le monde avait vraiment la volonté de la paix, il n'y a pas aujourd'hui une seule question qui ne puisse être résolue pour le bien commun des peuples en litige. »

Voilà de très sages réflexions. Appliquons-les à la question de la paix entre les Eglises. Séparées, divisées, elles sont en guerre, même quand elles font de beaux discours sur la paix et sur la fraternité. Rome, qui se donne pour la grande messagère de la paix et qui ne parle que d'unité, traite toutes les autres Eglises d'apostates, dès que ses intérêts lui permettent de parler franchement. Etc., etc. Tous les vrais chrétiens aspirent à la cessation de

ces injures et de ces dissensions scandaleuses, qui font perdre la foi à une quantité de chrétiens. La plupart des chrétiens, en effet, confondent aujourd'hui la religion et l'Eglise, et ils font retomber sur la religion les fautes des Eglises et des clergés. Si la religion en général et la religion chrétienne en particulier étaient vraies, disent-ils, elles seraient des forces; or elles n'en sont pas, elles ne sont que de vains mots, puisqu'elles ne peuvent pas établir la paix entre ceux qui sont censés les pratiquer. Et en conséquence, ils se retirent dans l'indifférentisme, souvent même dans l'irreligion positive.

Donc, on le voit, la nécessité de réconcilier les Eglises s'impose au nom même de la religion. Comment faire cette réconciliation? La première condition, c'est de la croire possible, c'est d'être profondément convaincu de la possibilité et de la nécessité de cette réconciliation; c'est de ne pas se laisser rebuter par le scepticisme des uns, par l'hostilité des autres; c'est de prêcher avec insistance cette possibilité et cette nécessité; c'est de faire appel à tous les chrétiens qui ont cette conviction, c'est de les grouper, c'est de mettre en mouvement leur bonne volonté, leur énergie, leur foi. Oui, que tous les chrétiens de haute conscience aient le courage de proclamer, à la face du monde civilisé, que les Eglises isolées sont fatalement vouées à la faiblesse et à la défaite; que les Eglises en lutte s'épuisent manifestement; qu'elles énervent leurs fidèles, vident leurs temples, stérilisent leurs œuvres; qu'il est temps de mettre un terme à cet état de choses ruineux. Qu'ils proclament qu'au fond de toutes les luttes il n'y a que des subtilités pour les uns et des amours propres pour les autres; que les subtilités peuvent disparaître devant la science, devant les éclaircissements de bonne foi, devant les méthodes scientifiques d'aujourd'hui; que les amours propres de clocher et de sacristie sont indignes de nos jours, tant leur nocivité est grande et odieuse; que les obstinations aveugles en choses si graves, doivent être désormais stigmatisées aux yeux de tous les honnêtes gens, de toutes les consciences droites, de tous les vrais disciples du Christ. Que chaque Eglise particulière fasse donc son examen de conscience sur ses propres fautes et sur ses prétentions injustifiables; qu'elle fasse son mea culpa sincèrement; qu'elle ait le courage d'écarter les causes de ses erreurs et de ses fautes, et de ne plus retomber dans les mêmes déviations. Que les simples fidèles redeviennent plus croyants, plus zélés, plus dévoués, plus assidus aux offices. Que les clergés comprennent que leur ministère est un service, et non un imperium; qu'ils renoncent à leurs vains titres hiérarchiques, qui sont un contre-sens dans l'Eglise du Christ, où les premiers sont les derniers: qu'ils placent leur vraie gloire dans leur abnégation, dans leur science, dans leur charité, dans leur piété.

L'humanité est assez éclairée pour que tous les conflits soient résolus d'une manière favorable pour tous. Que la fameuse maxime: « Moi seule et c'est assez », soit enfin rayée du langage ecclésiastique. Que le sentiment de la solidarité, de l'universalité (le vrai catholicisme est universel), fasse comprendre à tous les vrais catholiques et à tous les vrais orthodoxes que chaque Eglise particulière a sa raison d'être et sa mission dans l'unité de l'Eglise chrétienne universelle; que l'Eglise universelle est un corps, le corps du Christ, et que, dans tout corps vivant et bien constitué, le jeu de chaque organe doit être libre et varié dans l'unité même de la vie. Arrière donc les jalousies, les prétentions, les orgueils, les accaparements, les monopoles, les anathèmes. Que tous enfin soient un en Jésus-Christ, le Sauveur de tous et de chacun, qui vit dans tous et dans chacun: Vivit vero in me Christus.

Ne serait-il pas honteux que la sagesse que l'on est capable de déployer pour les choses temporelles et pour les intérêts matériels, fît défaut aux chrétiens dès qu'il s'agit des intérêts de Dieu, de l'idéal religieux, de la cause de l'esprit et de la conscience?

C'est pourquoi nous nous faisons un devoir, à la fin de cette année et de cette livraison, de rappeler, non seulement aux prêtres et aux fidèles de notre Eglise, non seulement à nos amis des autres Eglises, mais encore à tous les chrétiens de toute dénomination, pour peu qu'ils aient le sentiment de l'unité et de la fraternité qui doivent régner entre tous les vrais disciples de J.-C., de leur rappeler, dis-je, que cette Revue a été fondée précisément en vue de ce but sublime; que, depuis lors, pendant treize ans, elle a déployé, sans interruption, toutes les forces de travail, de foi et de zèle, qui étaient en elle, pour élucider nombre de questions difficiles, pour dissiper maints préjugés, pour remettre dans leur vrai jour beaucoup de notions et de questions soit de doctrine, soit d'histoire, que l'esprit de parti ou la subtilité de l'école avaient fait dévier. Ce n'est point à nous à nous rendre justice. Loin de nous croire arrivés au terme, nous sentons plus que jamais les difficultés qui entravent la marche; chaque jour, nous apercevons davantage les distances que nous croyions moindres. Cette vue plus exacte des choses et de l'état des esprits ne nous décourage aucunement. Au contraire. Les résultats acquis, le terrain gagné, certains obstacles réputés insurmontables et cependant surmontés, tous ces succès, si relatifs qu'ils soient, nous mettent en meilleure posture pour en conquérir d'autres.

Nous employons le mot « conquérir » sans aucune vanité: car c'est uniquement pour la vérité, donc pour Dieu et pour le Christ, que nous luttons: regnum cælorum vim patitur. C'est dire que, plus que jamais, nous sommes au travail et à la peine: travail qui

nous est doux, peine qui n'en est pas une, selon ce mot si vrai d'Augustin: ubi amatur non laboratur, aut si laboratur labor amatur. Nous ne sommes ni des moissonneurs, ni des vendangeurs, mais des laboureurs et, si l'on veut, des bûcherons infatigables. La forêt est devant nous, toujours profonde; la cognée à la main, nous ouvrons le chemin dans la direction du Maître, qui a dit: « Je suis la voie, la vérité et la vie. » A nos amis de nous suivre et de nous aider; à ceux qui peuvent nous aider de leurs lumières, nous ouvrons nos esprits et notre Revue; à ceux qui peuvent nous aider de leur bourse, nous tendons fraternellement la main: Pro Christo ergo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos; obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo (II Cor. V, 20).

AVIS. La Revue internationale de Théologie, fondée en 1892 par le Congrès international ancien-catholique de Lucerne, a pour but: 1° de faire connaître les principes et les doctrines de l'Eglise ancienne-catholique; 2° de faciliter l'union des Eglises chrétiennes par l'élucidation des questions qui les divisent encore; et 3°, en attendant ce résultat si désirable, qui créerait des conditions sociales nouvelles dont on ne pourrait que se féliciter, d'être déjà entre elles un lien de doctrine et de fraternité chrétiennes.

L'importance de ce triple but et la gravité exceptionnelle de ces questions sont suffisamment connues de nos amis, à quelque Eglise qu'ils appartiennent, pour qu'il soit superflu de les engager à s'intéresser pratiquement à des études aussi capitales.

Ces études, essentiellement scientifiques et pacifiques, sont faites, non de manière à envenimer les questions, mais à les élucider, en vue d'une union sincère, sérieuse et solide entre les Eglises chrétiennes.

Cette élucidation se fait donc le plus objectivement possible et sur le terrain historique, en évitant, d'une part, les personnalités ainsi que les procédés arbitraires et fantaisistes qui ne pourraient que diviser davantage, et, d'autre part, en constatant quel a été le dogme chrétien primitif, d'après les témoignages universels, constants et unanimes contenus dans l'histoire de l'Eglise et de la théologie. Aussi la Revue a-t-elle pris pour devise et pour point de ralliement la parole bien connue de Vincent de Lérins: « Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est, ce qui a été cru partout, toujours et par tous. »

Les articles peuvent être écrits en allemand, ou en anglais, ou en français. Tous doivent être signés de leurs auteurs, qui en sont seuls responsables. Les manuscrits doivent être adressés en bon état et franço au Directeur.

La Revue paraît tous les trois mois, par livraison d'environ 150 pages in-8°, au prix de 4 francs la livraison. L'abonnement est annuel et de 16 francs.

Prière à MM. les abonnés qui n'ont pas encore soldé leur abonnement, de vouloir bien le faire le plus tôt possible.

Quelques collections complètes sont encore disponibles. Prix de chaque année, 16 francs; prix de la collection actuelle, 160 francs.

Le Directeur-Gérant: Prof. Dr E. MICHAUD

Bischof von Anzer

die Berliner amtliche Politik und die evangelische Mission.

Von

Friedrich Nippold.

Preis Mk. 1. 80.

Römische Taktik

in den Vereinigten Staaten.

Von

Karl Knortz,

Evansville, Indiana.

Preis Mk. 1.50.

Beiträge zur Reformationsgeschichte.

Bibliographia Brentiana.

Bibliographisches Verzeichnis der gedruckten und ungedruckten Schriften und Briefe des Reformators Johannes Brenz.
Nebst einem Verzeichnis der Literatur über Brenz, kurzen Erläuterungen und ungedruckten Akten.

Mit Unterstützung der Württembergischen Kommission für Landesgeschichte

bearbeitet von

Lic. Dr. W. Köhler, Privatdozenten an der Universität Giessen. Lie. Friedr. Reinh. Lipsius:

Kritik der theologischen Erkenntnis.

Preis Mk. 5. 50.

Dr. Emil Ott:

Die Religionsphilosophie Hegels,

in ihrer Genesis dargestellt und in ihrer Bedeutung für die Gegenwart gewürdigt.

Preis Mk. 3. -.

D. Georg Graue:

Selbstbewusstsein und Willensfreiheit,

die Grundvoraussetzungen der christlichen Lebensanschauung mit besonderer Berücksichtigung ihrer modernen Bestreitung geprüft und dargestellt.

Preis Mk. 3. 20.

Dr. Karl Heim:

Das Weltbild der Zukunft.

Eine Auseinandersetzung zwischen Philosophie, Naturwissenschaft und Theologie.

Preis Mk. 4. —, gebunden Mk. 5. —.

Professor Goswin Uphues:

Religiöse Vorträge.

Preis Mk. 1. 80, kartonniert Mk. 2, 40.

Professor Dr. J. Kohler:

Der Geist des Christentums.

Preis Mk. 1. 20.

Professor D. A. Dorner:

Grundprobleme der Religionsphilosophie.

Vorträge. Preis Mk. 3. 20.